

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 janvier 2014

EXPOSITION AUX ONDES ÉLECTROMAGNÉTIQUES - (N° 1677)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N ° 87

présenté par

Mme Le Dain et M. Le Déaut

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 15, substituer au mot :

« modération »

le mot :

« maîtrise ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

En cohérence avec les modifications déjà proposer aux alinéas 3 et 12.